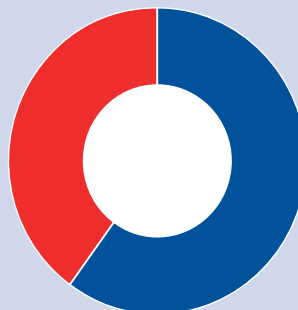


# NELL SAFE INVEST

## LA PERFORMANCE EN TOUTE SÉCURITÉ

- Capital garanti à **100 %**
- La performance des marchés financiers
- Participation aux bénéfices annuelle non garantie et susceptible de modification chaque année
- Mutualisation et diversification des investissements
- Disponibilité de votre capital à tout moment, **sans frais de sortie**

**Nell Safe Invest** répond à un triple objectif : assurer le capital garanti, la diversification et la recherche de rendement.



- Max. 40% en **actions**
- Min. 60% en **obligations** d'émetteurs de premier ordre

## POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

**Nell Safe Invest** investit au minimum 60 % de ses actifs en obligations d'émetteurs de premier ordre et au maximum 40 % en actions.

## PANACHAGE

**Nell Safe Invest** peut à tout moment être combiné à l'intérieur du même contrat d'assurance vie, aux autres fonds commercialisés par NELL (Nell Safe +, fonds ouverts et fonds structurés). L'arbitrage entre les différents fonds peut être réalisé quatre fois par an gratuitement.

## GESTIONNAIRE DU FONDS

**Nell Safe Invest** est géré par La Française AM, filiale du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe (CMNE), membre du 4<sup>ème</sup> Groupe bancaire français. La Française AM gère plus de 45 milliards d'euros d'encours et plus de 100 supports pour le compte du CMNE.

## POLITIQUE DE GESTION

L'objectif premier de ce fonds est la recherche d'une bonne perfor-

mance. Pour cela, une partie du portefeuille sera consacrée à des investissements en actions. L'objectif de sécurité et de régularité sera assuré par une dominante obligataire dans la politique d'investissement. Chaque année, une participation aux bénéfices sera éventuellement attribuée. Elle n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer.

## CONDITIONS D'INVESTISSEMENT

L'investissement dans le fonds **Nell Safe Invest** ne peut se faire que par la souscription du contrat d'assurance vie **Myriad<sup>(1)</sup>**. Pour plus d'information, nous vous conseillons de consulter les Conditions Générales du contrat ainsi que les Documents d'Informations Clés disponibles sur le site [www.nellweb.com](http://www.nellweb.com).

## RÉGIME FISCAL

En matière de fiscalité, les dispositions légales et réglementaires du pays de résidence du souscripteur et/ou du bénéficiaire s'appliquent. Elles sont susceptibles d'évoluer ultérieurement.

## CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Date de création	Octobre 2006
Type	Fonds interne collectif à capital garanti exprimé en euro
Horizon de placement recommandé	8 ans et 1 jour
Composition du fonds interne	Minimum 60% en obligations, maximum 40% en actions
Frais de gestion	0,80 % prélevés à l'intérieur du fonds (pas de prélèvement de frais de gestion sur le contrat d'assurance vie).
Frais sur versement	L'assureur prélève sur chaque versement, net de taxes éventuelles, des frais de 5 % maximum.
Encours au 31 décembre 2017	53 millions d'€

(1) Myriad est un contrat d'assurance vie combinant les branches 21 (assurance sur la vie avec composante d'épargne) et 23 (assurance sur la vie avec composante d'investissement) assuré par NELL.